

Présentation des activités 2009 et orientations 2010

1. L'occupation des magasins du CTLES

La capacité de stockage de l'établissement est à la date du 31 octobre 2009 de 72,5 kilomètres linéaires.

La capacité des magasins du CTLES en fonction des différents formats de livres est la suivante :

- Format jusqu'à 18 centimètres de hauteur: environ 2 kilomètres linéaires ;
- Formats jusqu' à 22 cm de hauteur : environ 44,5 kilomètres linéaires ;
- Formats jusqu'à 30 cm de hauteur : environ 26 kilomètres linéaires ;

Le CTLES conserve par ailleurs dans ses magasins 495,87 mètres linéaires de documents de format in-Folio. Ces documents sont rangés à plat et occupent des étagères prévues pour accueillir des collections de format in-4°.

Les magasins du CTLES ont accueilli en 2009 les collections transférées dans le cadre du marché biennal en provenance des établissements versants et les collections versées dans le cadre de l'opération du déménagement de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

Au 31 octobre 2009, le CTLES compte près de 52,5 kilomètres linéaires¹ de collections qui sont conservées au titre du dépôt, de la cession et du stockage provisoire.

A ces collections il convient d'ajouter les 17 kilomètres linéaires de documents qui sont transférés dans le cadre du déménagement des collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne. Le transfert de ces collections n'est pas tout à fait achevé, mais 80% des fonds sont dès à présent conservés dans les magasins du CTLES.

Pour l'opération relative au déménagement des collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, le CTLES a mis à disposition de cet établissement 17 kilomètres linéaires de rayonnages qui ont fait l'objet d'un retablettage de certains espaces in-4° en espaces in-8°, et d'espaces in-8° en espaces in-16, augmentant de ce fait le linéaire disponible. Il conviendra, dès lors que les collections auront été entièrement transférées, de mesurer le métrage linéaire effectivement utilisé.

Au 31 octobre 2009, les magasins du CTLES sont saturés à près de 96% (95,90%). L'établissement dispose de près de 3 kilomètres linéaires disponibles² pour accueillir les collections attendues jusqu'au 28 février 2010 et pour envisager un nouveau marché de transfert à compter d'avril 2010 pour une durée d'un an.

1.1 La réalisation des transferts

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2009, le CTLES a réalisé 31 opérations de versement de collections dans le cadre du marché biennal. Le nombre de mètres linéaires transférés est de représente plus de 3 kilomètres linéaires.

¹ Cf. Annexe 1 *Les collections conservées au CTLES au 31 octobre 2008. Répartition par statuts*

² Cf. Annexe 2 *Capacité des magasins en mètres linéaires*

A ces versements s'ajoutent d'une part, les documents reçus dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*. Ces collections représentent près de 420 mètres linéaires.

D'autre part, le CTLes a reçu au titre du stockage provisoire près de 550 mètres linéaires.

Les collections reçues par le CTLes représentent, avant dédoublement, un total de plus de 4 kilomètres linéaires (4 195,58 mètres linéaires).

1.2 Les documents transférés au CTLes au titre des cessions et des dépôts

Le nombre de documents reçus entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2009, dans le cadre des transferts prévus par le marché, est comparable à celui enregistré en 2008 pour la même période considérée³.

1.2.1 Les dépôts dans le cadre du marché biennal

Les collections transférées au titre du dépôt représentent 52,66% de l'ensemble des versements réalisés pour un total de 1703,16 mètres linéaires. L'an dernier, pour la même période considérée, les dépôts versés au CTLes représentaient 60% des versements pour un total de 1 933,07 mètres linéaires.

Comme les années précédentes, les dépôts demeurent majoritaires par rapport aux cessions⁴. Afin d'infléchir cette tendance, une campagne de sensibilisation continue d'être menée, auprès des présidents des universités et des directeurs des bibliothèques, pour favoriser les cessions et transformer, le cas échéant, des fonds déposés en fonds cédés.

En effet, la cession donne au CTLes la possibilité de réaliser un dédoublement sur des collections identiques, elle permet le regroupement des collections de périodiques et participe à la mutualisation et au partage des ressources.

1.2.2 Les cessions dans le cadre du marché biennal

Les collections transférées au titre de la cession représentent 47,34% de l'ensemble des versements réalisés pour plus de 1,5 kilomètres linéaires. Ces cessions sont constituées essentiellement de fascicules de périodiques pour près de 91% des documents cédés.

Les collections proposées en cession sont par ailleurs caractérisées par la faible importance des monographies (7,60 mètres linéaires).

1.2.3 Les cessions dans le cadre de la conservation partagée des périodiques de médecine

Les opérations menées dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* ont permis au CTLes de recevoir près de 420 mètres linéaires de collections qui ont permis de combler des lacunes pour l'essentiel des titres concernés, et dans d'autres cas, de procéder à des remplacements d'exemplaires défectueux.

³ 3 234,50 mètres linéaires reçus en 2009 contre 3 224,15 mètres linéaires en 2008

⁴ Cf. Annexe 1 *Les documents transférés au CTLes du 1^{er} janvier au 31 octobre 2008* et Annexe 2 *Type de documents transférés par établissement et avant dédoublement en 2009*

1.3 Les documents conservés au titre du stockage provisoire

Les collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire occupent, à la date du 31 octobre 2009, près de 3 kilomètres linéaires⁵.

Le Museum national d'histoire naturelle a repris 170 mètres linéaires de collections à la fin du mois de décembre 2008.

La Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) a envoyé, au titre du stockage provisoire, 215 mètres linéaires de collections, dont 148 mètres linéaires sont composés de documents de formats atypiques.

La Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne a envoyé, au titre du stockage provisoire, 330 mètres linéaires de collections.

Les collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire représentent près de 6% de l'ensemble des collections conservées par l'établissement.

1.4 Le dédoublement des collections

Le CTLes a poursuivi en 2009 le travail de récolement entrepris en 2008 sur les collections qui lui appartiennent en propre et qui proviennent des cessions. Ce récolement permet d'identifier des documents conservés en plusieurs exemplaires dans ses magasins, et de supprimer les doublons en conservant l'exemplaire en meilleur état. Une vérification systématique dans le catalogue du SUDOC permet à l'établissement de proposer les exemplaires dont il souhaite se défaire aux établissements du réseau susceptibles de combler leurs lacunes.

Pour les titres les plus répandus, le CTLes procède à l'élimination matérielle des doublons.

Le dédoublement porte à la fois sur les fonds cédés depuis 1997, sur les collections versées dans le cadre du marché biennal, ainsi que sur les documents transférés au titre de la conservation partagée.

1.4.1 Le dédoublement des collections cédées depuis 1997

En 2009, les opérations de récolement ont porté essentiellement sur le fonds des thèses de sciences humaines qui comportent un nombre important de doublons que le CTLes s'est attaché à identifier.

Il s'agit de titres qui ont été cédés au CTLes par la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) et par l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Depuis 1997, ces deux établissements ont cédé respectivement près de 230 mètres linéaires de thèses pour la FMSH et près de 250 mètres linéaires de thèses pour l'EHESS. Le travail de vérification qui a porté à la fois sur le pointage des titres en magasin et la vérification dans le catalogue du CTLes, a permis d'identifier 400 exemplaires en double.

Après sélection de l'exemplaire en meilleur état, le CTLes a procédé à l'élimination matérielle du doublon et à la mise à jour des données à la fois dans le catalogue du SUDOC et dans celui du CTLes.

⁵ Cf. Annexe 4 *Tableau des collections conservées au titre du stockage provisoire*

Un travail de récolement des mémoires de DEA et de DESS en sciences juridiques, en provenance de la Bibliothèque Cujas et de l'Université Panthéon-Sorbonne – Paris 1, devrait permettre de dédoubler un fonds de 748 titres.

Enfin, environ 22 mètres linéaires de thèses, issues du versement de la Bibliothèque interuniversitaire de Pharmacie (BIUP), et présentes en double exemplaire dans les magasins du CTLes, ont été éliminés. L'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) a été sollicitée pour la suppression automatique de 119 de ces notices d'exemplaires.

1.4.2 Le dédoublonnage des collections versées dans le cadre du marché biennal

Les collections que le CTLes a reçues en cession depuis le 1^{er} janvier 2009 et qui représentent plus de 1,5 kilomètres linéaires, dont près de 1,4 kilomètres linéaires sont constituées de fascicules ou volumes de périodiques, ont donné lieu à l'élimination de 884,48 mètres linéaires.

L'essentiel des éliminations a porté à la fois sur des doubles identifiés lors des opérations de récolement, et sur des documents transférés cette année, qui n'avaient pas été identifiés comme étant déjà localisés au CTLes par les établissements versants au moment de la préparation des transferts.

Près de 20% des éliminations ont été faites en concertation avec les établissements versants, qui ont transféré, en toute connaissance de cause, des états de collections déjà présents au CTLes. Les vérifications en magasin ont permis de substituer aux exemplaires en mauvais état des exemplaires en meilleur état de conservation.

1.4.3 Le dédoublonnage des collections dans le cadre de la conservation partagée

Au 31 octobre 2009, le CTLes a pilonné 75 mètres linéaires de fascicules de périodiques de médecine. Les collections complètes de ces titres étant conservées par les pôles de conservation, il s'agissait pour le CTLes de proposer largement ces fascicules notamment auprès d'établissements participant au plan qui auraient pu substituer des exemplaires en bon état de conservation aux exemplaires en mauvais état.

Il s'agit de fascicules appartenant à des titres dont les pôles de conservation détenaient des collections complètes.

Ces fascicules n'ont pas trouvé d'établissement preneur, ils ont été pilonnés.

1.5 La réorganisation des espaces

Les travaux entrepris par le CTLes dans le cadre de la réorganisation des espaces en magasin, ont eu pour objectif de constituer des zones de stockage homogènes destinées à accueillir les collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

L'aménagement des espaces a concerné les magasins suivants :

- Plate-forme de stockage (2^{ème} étage) : 3,9 kilomètres linéaires en format in-4° ;
- Plate-forme de stockage (3^{ème} étage) : 3,4 kilomètres linéaires en format in-4° ;

- T1 (magasins traditionnels) : 3,7 kilomètres linéaires en format in-8 ;
- T2 (magasins traditionnels) : 4 kilomètres linéaires en format in-8° ;
- Magasin industriel de grande hauteur : 2 kilomètres linéaires en format in-4°.

La réorganisation des espaces en magasin, dévolus à l'accueil des collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, a nécessité le retablettage des deux magasins traditionnels (T1 et T2), et ce à hauteur de près de 6 kilomètres linéaires.

Au terme de ces opérations de réaménagement, le CTLes a mis à disposition de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne un total de 17 028,90 mètres linéaires pour le stockage temporaire de ces collections. Les emplacements ainsi aménagés, à l'exception des deux plates-formes de stockage, ont été balisés à l'aide d'une signalétique faisant apparaître, pour chaque demi-épi, les formats et les mètres linéaires mis à disposition par le CTLes.

2. La communication des collections

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2009, le CTLes a été saisi de 8 637 demandes de prêt alors qu'en 2008, pour la même période considérée, le nombre de demandes de prêt était de 8 291.

Les projections réalisées par le CTLes, prévoyaient une augmentation de près de 10% des demandes, alors qu'avec 346 demandes de plus par rapport à 2008, cette augmentation représente moins de 5% (4,17%).

Les raisons qui expliquent ce chiffre tiennent sans doute au ralentissement de l'activité de prêt qui est survenue à l'occasion des mouvements de grève des étudiants. La baisse de fréquentation des bibliothèques a eu pour conséquence une diminution des demandes adressées au CTLes. Cette baisse qui est particulièrement significative au cours des mois d'avril et mai 2009 s'est poursuivie tout au long du premier semestre. Ce n'est qu'à partir du mois d'août que le CTLes a enregistré une hausse sensible des demandes de prêt.

Avec 8 359 documents communiqués, le taux de satisfaction des demandes est de près de 97% (96,78%) et demeure comparable à celui de 2007 et 2008 qui était respectivement de 97,42% et 97,21% pour les mêmes périodes considérées.

Les établissements versants ont, à eux seuls, été destinataires de 7 197 documents soit 86% de l'ensemble des documents communiqués. Il convient de souligner que près de 60% de ces 7 197 documents ont été communiqués à trois établissements :

- la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art qui a reçu 1 829 documents ;
- la Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales qui a reçu 1 564 documents ;
- la Bibliothèque Cujas qui a reçu 834 documents.

2.1 La typologie des documents communiqués

La tendance amorcée l'an dernier, qui était caractérisée par une forte demande sur les périodiques au détriment des thèses, faisant jusque là l'objet du plus grand nombre de demandes, se confirme en 2009. En effet, du 1^{er} janvier au 31 octobre 2009, près de 50% des demandes portent sur les périodiques.

Les bibliothèques versantes empruntent quasi-exclusivement leurs propres documents ou des documents qu'ils ont cédés au CTLes et qui appartenaient initialement à leurs propres collections. Il apparaît ainsi que plus de 85% des demandes faites par les trois établissements versants les plus demandeurs portent sur des collections qui leur appartiennent ou leur ont appartenu.

Près de 80% des prêts consentis aux bibliothèques non versantes sont adressés à des établissements de lettres et sciences humaines, les 20% restants sont également répartis entre les établissements spécialisés en médecine et ceux spécialisés en sciences.

Il apparaît que l'essentiel des demandes (toutes bibliothèques confondues) porte sur des collections qui relèvent de domaines disciplinaires liés aux lettres et sciences humaines. Ces domaines constituent plus de la moitié des collections conservées au CTLes.

Le CTLes devrait pouvoir fournir très prochainement, avec la mise en place de son nouveau système de gestion d'archives et de bibliothèque, des chiffres précis quant aux domaines disciplinaires qui font l'objet des demandes de prêt en fonction de la nature du document demandé (périodiques, thèses et monographies).

2.2 La communication des documents aux établissements versants

Le dispositif de livraison de documents par la navette aux bibliothèques versantes a été modifié au 1^{er} janvier 2008. La navette a été depuis lors programmée un jour sur deux permettant de garantir ainsi aux établissements un délai de livraison de 48 heures dès lors que les demandes parviennent au CTLes dans les délais impartis afin de permettre leur traitement.

Les établissements fortement demandeurs, telles que la Bibliothèque de l'INHA ou la BIULO, ont été vivement encouragés à transmettre le plus tôt possible des listes partielles des documents à communiquer afin de faciliter le travail du service du prêt.

L'objectif était d'améliorer d'une part le service rendu aux usagers en réduisant les délais de communication, et d'autre part, de permettre une meilleure répartition de la charge de travail pour les personnels du CTLes.

L'établissement a été ainsi en mesure, grâce à ce nouveau dispositif, de faire face à l'augmentation de près de 30% des demandes, augmentation intervenue entre 2007 et 2008, et de servir 10 626 documents dans le cadre du prêt.

Les résultats de l'enquête de satisfaction diffusée auprès des bibliothèques versantes ont souligné le bien fondé d'une telle initiative, mais ont fait apparaître de manière concomitante la nécessité d'aller plus loin en proposant un service de communication quotidien permettant de réduire les délais à 24 heures.

Le CTLes proposera ce nouveau service dès janvier 2010.

3. Le traitement des collections

A la date du 31 octobre 2009, le catalogue du Système universitaire de documentation (SUDOC) fait apparaître pour le CTLes un total de 303 630 documents localisés contre 299 537 fin 2008. Le nombre de localisations de monographies porte sur 295 469 titres contre 288 059 fin 2008 (soit plus de 2,57% d'augmentation); le nombre de localisations de périodiques porte sur 10 822 titres contre 11 080 fin 2008.

L'augmentation du nombre de localisations de monographies⁶ s'explique par le récent transfert des thèses de médecine et d'odontologie soutenues en 1998 et 1999 ainsi que par le catalogage des thèses en chirurgie dentaire cédées par la Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie (BIUM).

La faible augmentation du nombre de documents localisés s'explique par le travail de dédoublonnage mené dans les magasins et les délocalisations qui ont suivi. En effet, en 2009, l'équipe de l'inventaire a procédé à l'élimination de 1 703 notices d'exemplaires et à la modification de 1 858 notices (683 suppressions et 1 689 modifications avaient été effectuées au 31 décembre 2008). Le service de l'inventaire a par ailleurs créé 1 774 notices d'exemplaires en 2009.

3.1 L'inventaire des collections transférées

Comme l'an dernier sur la même période, les dépôts représentent la part la plus importante des collections versées au CTLes. En effet, sur un total de 11 523 documents inventoriés, 7 609 ont été déposés et 3 914 ont été conservés par l'établissement après dédoublonnage dans le cadre des cessions.

Le faible nombre de documents signalés dans le catalogue au titre de la cession s'explique par la réticence de certains établissements à se dessaisir de leurs documents. L'effort de dédoublonnage mené en amont par les établissements versants et par l'équipe de l'inventaire doit par ailleurs être souligné.

L'équipe de l'inventaire a été formée aux pratiques de dédoublonnage au cours de l'année 2009. Le tri des documents qui ont vocation à être conservés au CTLes a ainsi pu être affiné. La sélection des fascicules de périodiques est désormais plus rigoureuse.

Le tableau présenté ci-dessous indique une forte diminution de l'activité liée aux opérations d'inventaire pour la période considérée (1^{er} janvier 31 octobre).

	2008	2009	%
Nombre de titres de périodiques saisis	1 847	1332	-28%
Nombre de titres de monographies saisis	4 592	1461	-68%
Nombre de thèses inventoriées	5078	1930	-38%
Nombre de conteneurs ajoutés en magasins	10130	5673	-44%

L'activité du service, si elle se traduit par une baisse du nombre de documents a inventoriés, a été en revanche axée sur des opérations de vérification et de correction des données dans les différents catalogues, qu'il s'agisse du catalogue local du CTLes du

⁶ Ces localisations, dans le Sudoc, sont comptabilisées par l'ABES comme des localisations de monographies.

catalogue du réseau des bibliothèques universitaires (SUDOC) et de la base de données *FileMaker* pour les collections qui relèvent du plan de conservation partagée des périodiques de médecine.

Cette activité, qui permet de pallier les informations lacunaires et parfois imprécises figurant sur les listes communiquées par les bibliothèques versantes, est rendue nécessaire par la prochaine montée en charge du système informatique. Elle s'inscrit par ailleurs dans le cadre de l'amélioration du service du prêt, dans la mesure où elle devrait permettre de réduire le nombre de demandes non servies.

Enfin, le service de l'inventaire a été fortement mobilisé par des opérations de relocalisation des documents qui se sont avérées nécessaires suite à l'aménagement d'espaces homogènes pour la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne. Ce travail a nécessité le redéploiement de nombreux conteneurs. Ces conteneurs ont été déplacés, puis relocalisés dans le catalogue du CTLes. Cette relocalisation a concerné 5 600 conteneurs (soit 2 128 ml). La mise en place d'une signalétique en magasin et la constitution de fichiers de localisation précis devraient pouvoir faciliter à l'avenir le travail des agents chargés du prêt entre bibliothèques.

3.2 L'inventaire rétrospectif et le signalement des thèses

Les périodiques et les monographies transférés par la Bibliothèque du Centre Gernet-Glotz en 2007 ont été inventoriés dans le courant de l'année 2009 (65,36 mètres linéaires). Un récapitulatif des documents versés a été adressé à cette bibliothèque. Le service de l'inventaire a également achevé le traitement bibliographique de plus d'un kilomètre linéaire de documents déposés dans l'urgence par l'Institut de France en 2008. Un récapitulatif de l'ensemble des versements effectués par cet établissement depuis 1999 sera adressé à la bibliothèque d'ici la fin de l'année.

L'inventaire des thèses en chirurgie dentaire, soutenues entre 1970 et 1985 et cédées par la Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie (BIUM) s'est poursuivi en 2009. Ce travail de catalogage a été mené sur la base de fiches catalographiques. Le service de l'inventaire a créé, au cours de cette année, 470 notices sur lesquelles le CTLes est désormais localisé ; 732 documents ont par ailleurs été exemplarisés et 420 notices d'autorités ont été créées.

Ce fonds comporte plus d'un millier de documents qui ne sont signalés dans un aucun catalogue. Ce travail de signalement se poursuivra en 2010.

4. Le marché de réinformatisation du CTLes

Le projet de réinformatisation du CTLes a pris près de 12 mois de retard. Le marché prévoyait la livraison du nouveau système de gestion pour le mois de mars 2009. Le produit sera livré le 22 mars 2010.

Ce retard est imputable d'une part à une restructuration de la société EVER qui a entraîné une réorganisation du suivi des projets, et d'autre part à la difficulté du projet qui a été visiblement sous estimée par le prestataire.

Une application *test* a été livrée au CTLes. L'ensemble des anomalies et des dysfonctionnements qu'elle comportait doit faire l'objet de corrections qui seront soumises au CTLes le 18 décembre 2009. A cette même date seront aussi livrées les fonctionnalités qui sont développées de manière spécifique pour le CTLes.

Une période de test qui s'achèvera le 20 janvier, permettra de signaler les derniers dysfonctionnements.

Après avoir pris en compte les dernières modifications demandées par le CTLes, et au terme d'une ultime période de test, la société EVER pourra dispenser les formations destinées aux utilisateurs.

Afin de permettre la livraison définitive du système de gestion le 22 mars 2010, le CTLes devra procéder à une interruption de ses activités de catalogage et de prêt du 15 au 19 mars 2010.

5. Le dépôt légal

Au cours d'une réunion qui s'est tenue le 19 octobre 2009 le CTLes et le Département du dépôt légal ont fixé les nouvelles modalités qui permettront dès janvier 2010 à la Bibliothèque nationale de France de prendre en charge la distribution des exemplaires du dépôt légal qui est encore assurée par le CTLes par une navette hebdomadaire.

Au 31 octobre 2009, 6 392 documents ont été traités au titre du dépôt légal (soit 214 conteneurs) Ces chiffres représentent une moyenne mensuelle de près de 639 documents (22 conteneurs) traités mensuellement.

Une comparaison entre 2008 et 2009, sur la même période, laisse apparaître une baisse de 54,3% des documents reçus et redistribués par le CTLes au titre du dépôt légal.

Cette baisse est d'autant plus significative si l'on considère que la baisse constatée entre 2006 et 2007 ainsi que celle survenue entre 2007 et 2008, sur la même période considérée du 1^{er} janvier au 31 octobre. En effet, pour ces deux exercices la baisse n'était que de 18%.

La baisse constatée cette année s'explique par la prise en charge par la Bibliothèque nationale de France des envois postaux qui étaient jusqu'ici assurés par le CTLes à destination de 22 établissements relevant de l'Enseignement supérieur.

Le dernier enlèvement des exemplaires du dépôt légal par le CTLes aura lieu le 4 janvier 2010.

La dernière navette de redistribution des exemplaires du dépôt légal assurée par le CTLes aura lieu le 7 janvier 2010.

6. Extension du CTLes

Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau silo, sur le site de Bussy-Saint-Georges, qui permettrait une extension des magasins du CTLes, l'équipe de direction a reçu M. Probst, conseiller technique en charge des affaires immobilières auprès du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que Madame Petit secrétaire générale de la Chancellerie des universités de Paris.

Cette réunion qui a permis de concerter les actions du CTLes, du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et du Rectorat de Paris, maître d'ouvrage du projet, a été suivie de réunions de travail qui ont permis d'aboutir à la rédaction d'un cahier des charges pour le choix du programmiste.

7. Cour des comptes

Le CTLes a reçu, dans le cadre du contrôle réglementaire de la Cour des comptes, qui porte sur les exercices 2003 à 2007, une visite du rapporteur et de son assistant chargés du dossier.

8. Visites et présentation de l'établissement

Le CTLes a organisé, depuis le 1^{er} janvier 2009, une visite l'établissement à l'attention des personnels de la Bibliothèque Cujas. Cette visite à laquelle ont participé une trentaine collègues, a donné lieu à une présentation des activités de l'établissement et en particulier des travaux réalisés dans le cadre de la conservation partagée.

D'autres visites, à la demande des établissements, sont programmées d'ici la fin de la fin de l'année.

Afin de développer les actions de communication menées auprès de ses partenaires extérieurs, le CTLes a le projet d'organiser, en mars 2010, une journée d'étude consacrée à la conservation partagée. Cette journée s'adressera principalement à un public de professionnels travaillant dans des établissements et sensibilisés aux enjeux de la mutualisation à travers, notamment, les plans de conservation partagée des périodiques de médecine et des collections du Quartier Latin.

Le CTLes souhaite par ailleurs valoriser auprès des établissements l'expérience qu'il a acquise dans la gestion, la conservation et la communication des collections. Cette sensibilisation sur ses missions ne peut se limiter uniquement à la programme de visites, il a semblé en conséquence nécessaire de réaliser un dépliant qui présente le Centre et la place unique qu'il occupe dans le paysage documentaire français⁷.

Dans le cadre des formations, organisées par les établissements de formation (ENSSIB, MEDIADIX), le CTLes a reçu une quarantaine de collègues. Ces visites s'adressaient aux bibliothécaires et aux conservateurs en scolarité à l'ENSSIB, ainsi qu'aux lauréats du concours d'assistants des bibliothèques dans le cadre de leur formation post-recrutement.

⁷ Cf. Annexe 5

9. Personnels

Au 31 octobre 2009, le nombre d'agents affectés au CTLes est de 26 agents. Conformément aux engagements pris lors des différents conseils d'administration, les recrutements sur budget propre sont limités aux remplacements d'agents en congé de maladie ou de maternité, non compensés par des crédits de suppléance du Rectorat. En 2009, le CTLes a par ailleurs dû recruter, à titre temporaire, des agents sur des chantiers ponctuels limités dans le temps. Le CTLes compte également dans ses effectifs 6 agents affectés dans d'autres organismes.

9.1 Personnels titulaires

9.1.1 Filière des bibliothèques

Dans la filière des bibliothèques nous comptons 15 postes pourvus par des agents titulaires :

- 2 conservateurs des bibliothèques ;
- 2 bibliothécaires adjoints spécialisés ;
- 2 assistants des bibliothèques ;
- 3 magasiniers principaux des bibliothèques ;
- 6 magasiniers des bibliothèques.

A ces personnels, il convient d'ajouter :

- 1 conservateur général affecté au Centre international d'enregistrement des publications en série ;
- 4 conservateurs affectés au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- 1 magasinier des bibliothèques affecté au Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines.

9.1.2 Filière administrative

Dans la filière administrative, nous comptons 3 postes pourvus par des agents titulaires :

- 1 attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- 1 secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- 1 adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

9.2 Personnels contractuels sur postes vacants

Le CTLes compte 6 agents contractuels employés sur des postes vacants (2 A, 2 B et 2 C).

- 1 ingénieur d'études chargé de système d'information documentaire ;
- 1 bibliothécaire ;
- 2 assistants de bibliothèque ;
- 2 magasiniers des bibliothèques.

9.3 Personnels contractuels sur budget propre

Le CTLes compte au 31 octobre 2009, 2 agents recrutés sur budget propre :

- 1 agent de catégorie A (plein temps) ;
- 1 agent de catégorie B (à plein temps)

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1, Les collections transférées et les collections conservées

- Les collections conservées au CTLes au 31 octobre 2009. Répartition par statuts p. 13
- Les collections déposées et cédées au CTLes du 1^{er} janvier au 31 octobre 2009 p. 13

Annexe 2, Capacité des magasins du CTLes

- Capacité des magasins exprimée en mètres linéaires p. 14
- Capacité des magasins exprimée en pourcentage p. 14

Annexe 3, Types de documents transférés par établissement et avant dédoublonnage

- Tableaux de répartition par Grands établissements p. 15
- Tableau de répartition par universités p.15

Annexe 4, Le stockage provisoire des collections

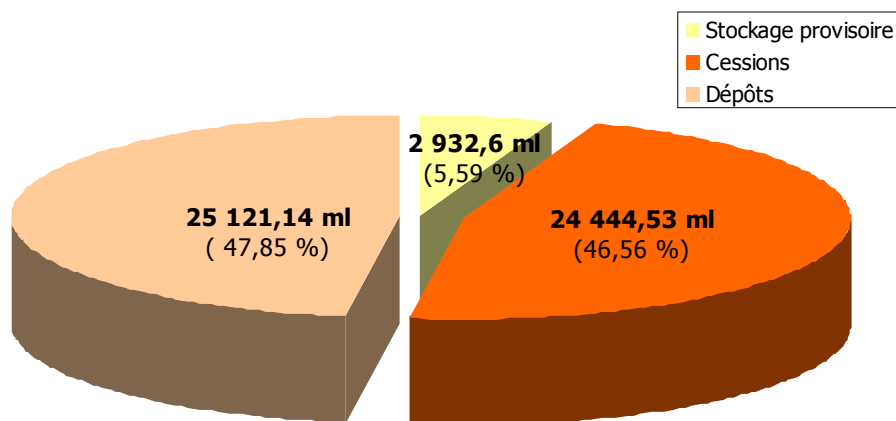
- Tableau des collections conservées au titre du stockage provisoire p. 16

Annexe 5, Dépliant de présentation du CTLes

- Maquette du nouveau dépliant de présentation du CTLes p. 17

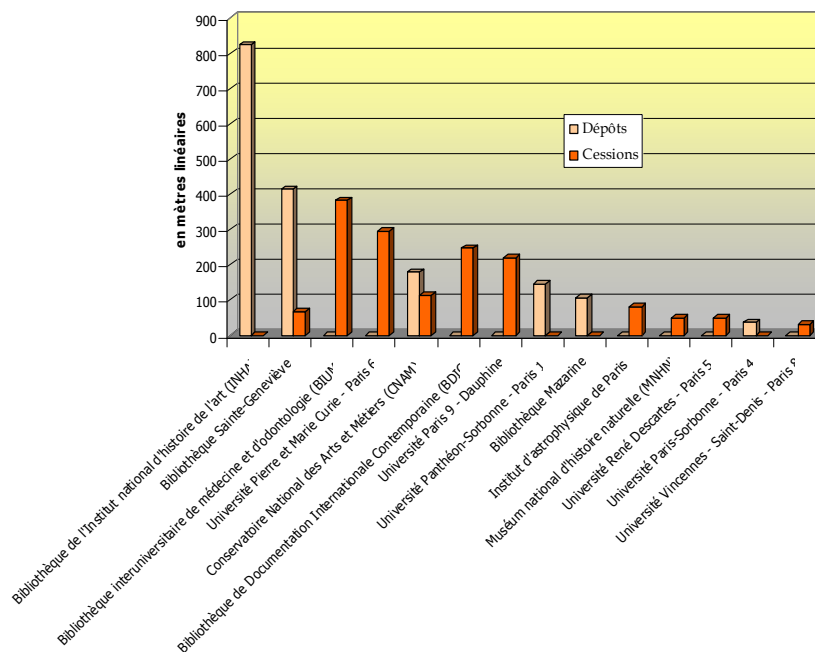
ANNEXE 1

Collections conservées au CTLes Répartition par statut (Situation au 31 octobre 2009)



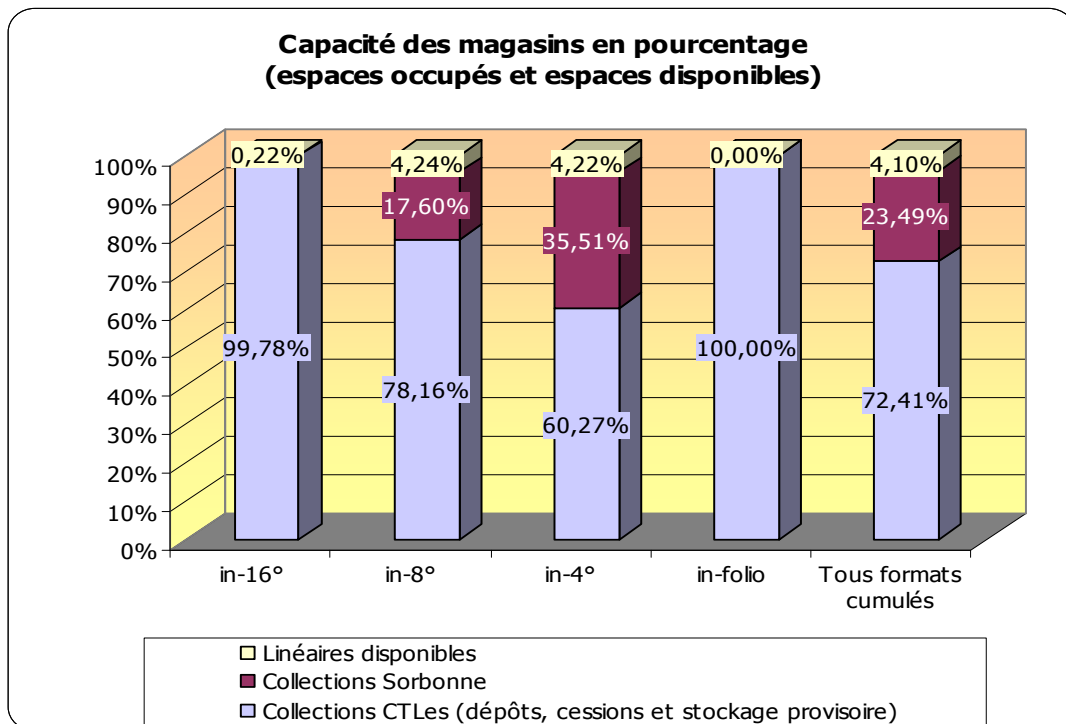
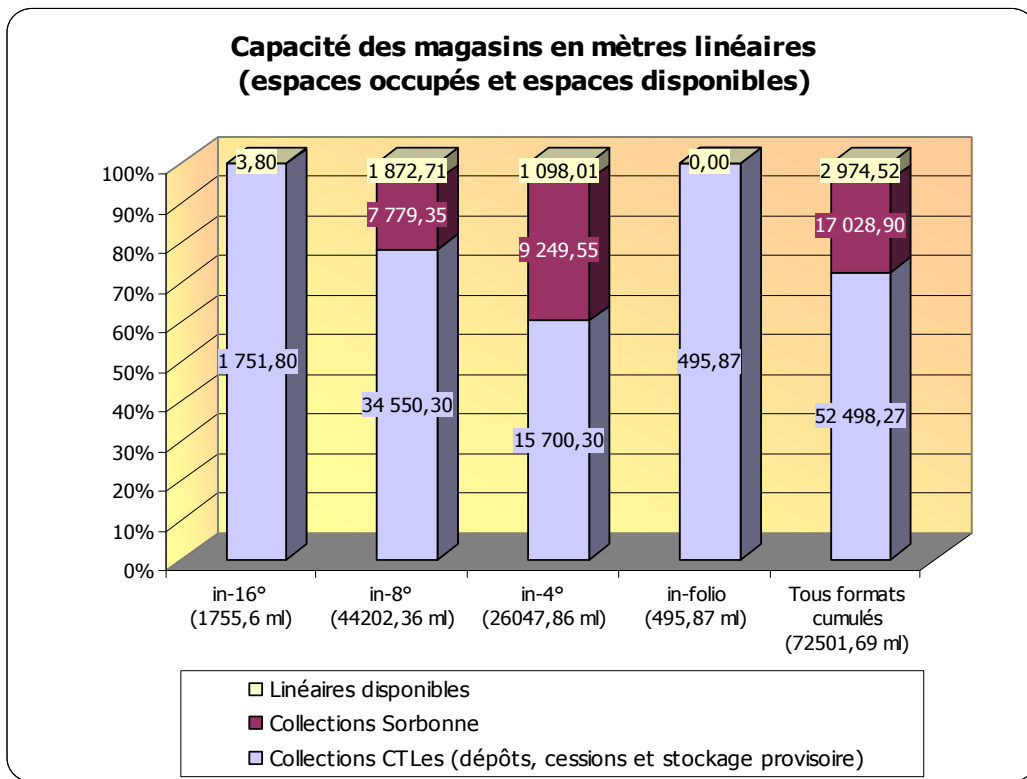
Total des mètres linéaires conservés au CTLes
(hors collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne déposées dans le cadre de l'opération liée aux travaux de mise en sécurité) : **52 498,27**

Collections déposées et cédées au CTLes entre le 1er janvier et le 31 octobre 2009 (Universités et grands établissements)



Plusieurs transferts peuvent être regroupés sous le nom d'une université, notamment lorsque le Service commun de la documentation est composé de plusieurs sections.

ANNEXE 2



ANNEXE 3

Types de documents transférés par établissement et avant dédoublement en 2009

Grands établissements	Monographies en dépôt	Périodiques en dépôt	Thèses en dépôt	Total des dépôts	Monographies en cession	Périodiques en cession	Thèses en cession	Total des cessions	Total des dépôts et des cessions
Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA)	22,8	802,18	•	824,98	•	•	•	0	824,98
Bibliothèque Sainte-Geneviève	85,12	329,46	•	414,58	•	67,2	•	67,2	481,78
Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie (BIUM)	•	•	•	•	•	251,2	131,2	382,4	382,4
Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)	•	178,6	•	178,6	•	113,23	•	113,23	291,83
Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)	•	•	•	•	•	247	•	247	247
Bibliothèque Mazarine	90,82	14,06	•	104,88	•	•	•	•	104,88
Institut d'astrophysique de Paris	•	•	•	•	•	81	•	81	81
Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)	•	•	•	•	2,66	46,34	•	49	49
Total	198,74	1 324,30	•	1 523,04	2,66	805,97	131,20	939,83	2 462,87

Universités	Monographies en dépôt	Périodiques en dépôt	Thèses en dépôt	Total des dépôts	Monographies en cession	Périodiques en cession	Thèses en cession	Total des cessions	Total des dépôts et des cessions
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	•	•	•	•	4,94	288,78	•	293,72	293,72
Université Paris 9 - Dauphine	•	•	•	•	•	218,79	•	218,79	218,79
Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1	144,4	•	•	144,4	•	•	•	•	144,4
Université René Descartes - Paris 5	•	•	•	•	•	49	•	49	49
Université Paris-Sorbonne - Paris 4	10,64	25,08	•	35,72	•	•	•	0	35,72
Université Vincennes - Saint-Denis - Paris 8	•	•	•	•	•	30	•	30	30
Total	155,04	25,08	•	180,12	4,94	586,57	•	591,51	771,63

Totaux Universités + grands établissements	353,78	1 349,38	•	1 703,16	7,60	1 392,54	131,20	1 531,34	3 234,50
---------------------------------------------------	---------------	-----------------	----------	-----------------	-------------	-----------------	---------------	-----------------	-----------------

Annexe 4

Tableau des collections conservées au titre du stockage provisoire

Etablissement	Date de livraison	Métrage en ml	Nombre de cartons	Boîtes atypiques	Durée prévue	Retour prévu
Université la Sorbonne nouvelle - Paris III	28/06/2002	112,8	282		8 ans	27/06/2010
Ecole nationale des Chartes (fonds Canavesio)	16/09/2002	60,4	151		5 ans	15/09/2012
Ecole nationale des Chartes	26/05/2003	50,8	127		5 ans	25/05/2012
Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine	23/04/2002	37,6	94		4 ans	22/04/2010
Bibliothèque Jacques Doucet	02/08/2005	114,8	287		5 ans	01/08/2010
Université Paris Nord - Paris XIII Bibliothèque marxiste	11/04/2005	791,2	1 978		5 ans	10/04/2010
BIULO / legs "Monteil"	24/06/2005	81,2	203		4 ans	23/06/2010
		129,2		317		
BULAC	du 02/06/2005 au 16/10/2009	1 225	2 058	1 287	5 ans	25/06/2010
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne	18 & 25/05/2009	329,6	824			
Total		2 932,6	6 004	1 604		

ANNEXE 5